



**Compte-rendu du Conseil
d'administration du 17 janvier 2022**

Participants : Gaëlle Bouché, Elisabeth Girodengo, Julie Marquet, Evelyne Prigent, Jean-Paul Bouché, Bernard Clavaud

Assistaient également au CA :

- Denis Leleu, président de l'association Musik'Art qui organise depuis 2020 des concerts sur la commune de St Léonard pendant l'été, à L'Escalier pendant l'année et qui vient de faire une soirée Gospel pour le Téléthon à l'abbatiale avec 300 personnes,
- Philippe Bouvier, professeur à l'ISG et spécialiste de financement d'entreprises . Il est résident sur la commune de St Martin Ste Catherine et a assisté au festival pour le première fois en 2021.

1. Intervention de Philippe Bouvier :

Au titre de son activité, Philippe est amené à mettre en œuvre des opérations de crowdfunding (financement participatif) au travers d'une association, « Appellation France ». Ces opérations portent sur des montant qui en M€ qui ne correspondent pas du tout à ce que pourrait faire l'association/le festival.

Il estime qu'il serait possible pour l'association « Rock en Marche » de réaliser une opération de ce type pour financer le festival « Terre de Zic ». Il cite en exemple plusieurs opérations réalisées notamment sur la plateforme Ulule par des festivals .

Son expérience que la mise en œuvre d'une telle opération pour être réussie s'étend sur environ six mois. Elle nécessite au préalable d'avoir bâti un projet innovant, solidaire et créatif. Son expérience, de l'édition 2021, ne lui permet pas d'avoir cette image du festival « Terre de Zic : 2 jours trop court, amplitude horaire pas assez large, animation hors concert inexistante. Jean-Paul signale que l'édition 2021 n'est pas la seule que nous ayons faite, certaines se rapprochaient plus de cette cible idéale.

Compte tenu de ces éléments, durée de l'opération et (re-)définition du projet, il ne parait pas possible de mettre en place un financement participatif pour l'édition 2022.

A l'issue de son intervention Philippe Bouvier quitte la réunion.

2. Point financier :

Après la réception de la subvention Leader 2018, le 23 décembre (41 mois après l'édition qu'elle finançait), le paiement des dernières factures de 2021, les remboursements des fonds avancés par des adhérents le solde du compte se situera à environ 1800€. C'est une trésorerie assez faible mais nettement supérieure que les années précédentes.

Les opérations suivantes sont intervenues également en décembre/janvier: le virement de la subvention de la communauté de communes et le virement d'une partie de la subvention de la région (4200€/6000€), tous les deux affectés au remboursement des avances de la banque. Le solde de la subvention de la région nécessitait une délibération supplémentaire du Conseil régional ; obtenue en décembre, le paiement doit intervenir fin janvier/début février.

Calendrier des demandes de subvention (complété depuis le CA) :

Demande de subvention pour le festival :

Commune de St Léonard	18/2
Conseil départemental 87	inconnue
Conseil régional NA	28/2

Demande de subvention pour le concert à l'automne (Sardent, 15/10 ?)

Communauté de communes CSO fait en décembre
Conseil départemental 23 4/2

Pour les partenariats, il est souhaitable que nous remontions, à l'occasion du passage en Haute-Vienne, le nombre et le montants pour retrouver si possible ceux que nous avons eu les premières années, 11/12k€.

Jean-Paul a rencontré Nicolas Constanty (Limoges Enchères), sa société sera à nouveau partenaire en 2022 pour un montant un peu plus élevé, au moins 1500€. Il devrait nous apporter au moins 3 partenaires sur St Léonard/Royères dont un, au moins, assez important. Il faut également reprendre contact avec ceux qui l'ont déjà été (Europe Voyages, Cosylva ...). Optineris a également été approché, la société sera également présente avec, au moins le même niveau qu'avant 2021 (3000€). C'est notre plus ancien, depuis 2012, et notre plus important partenaire. Avec ces partenariats déjà assurés, on dépassera assez nettement ce que nous avons mis dans le budget, 4000€. Il reste encore du chemin avant d'atteindre ou dépasser les meilleures années.

Elisabeth propose de voir pour un contact chez Legrand. La seule année où nous avons approché Legrand, ils ne soutenaient que des associations sur l'électrification en Afrique ou sur la domotique pour le maintien des personnes âgées à domicile, très loin de notre activité. Compte tenu de la taille de la société, de notre passage en Haute-Vienne, il faut à nouveau tenter notre chance ... Autre piste proposée par Elisabeth : Toyota Limoges.

D'une façon générale, chacun peut proposer d'autres partenaires potentiels, de préférence avec le nom d'un contact. Jean-Paul est disponible pour participer aux rendez-vous, si besoin.

3. Point sur les échanges avec Saint Léonard de Noblat:

Deux réunions ont déjà eu lieu avec les associations de St Léonard:

1/Musik'Art (Denis Leleu 2 autres membres) :l'association pourrait s'occuper de la programmation des groupes régionaux (concerts gratuits) qui se tiendront pour une partie dans le centre-ville de St Léonard, jusqu'à l'heure où il est animé (max 20h) et pour partie sur le site du festival pour animer le site lui-même quand la scène principale ne joue pas. Possibilité d'implication de bénévoles de Musik'Art.

2/ Association des commerçants (AVEC) :

Elle compte 120 adhérents dont la liste nous sera fournie. La recherche de participation de ces commerçants comme partenaires sera à la charge de Rock en Marche. Pour impliquer tous les commerçants, l'association propose d'organiser une tombola avec des lots offerts par ReM (places vendredi, samedi, pass 2 jours, tee-shirt, photos dédicacées des artistes ...).

Un rendez-vous est prévu avec l'association « Les Médiévales » le 2 février (heure et lieu pas encore fixée). Le sujet principal portera sur la plaquette qu'ils réalisent chaque année : insertion d'un encart pour le festival, élargissement du périmètre de diffusion avec participation de ReM, partage du résultat.

D'autres structures devront sans doute être approchés : foyer rural, école de musique ...

4. Edition 2022 , programmation:

Pour la partie artistique, la soirée du vendredi 29 juillet se composerait des groupes Madam (de Toulouse), Laura Cox Band qui serait tête d'affiche et du groupe Ladies Ballbreaker. Cachemire envisagé en 2021 et IPHAZE reste également des possibilités pour le 29 et le 30.

La discussion porte sur la capacité de Laura Cox à attirer un public suffisant (au mois 500 spectateurs payants). Elle dispose de nombreux atouts : présente dans l'édition en ligne de la Hellfest 2021 et sur la grande scène de l'édition 2022, un nombre de followers sur facebook très important,247000, des vidéos vues plus de 90 millions de fois (chiffre à fin 2020) et 380000 abonnés sur YouTube, une dizaine de dates annoncées jusqu'en juillet. Cela ne garantit pas pour autant sa capacité à attirer un public nombreux comme

tête d'affiche le vendredi.

Pour le samedi 30, aucune tête d'affiche ne ressort vraiment. Plusieurs sont, a priori, écartées : Amparanoia (pas suffisamment connue en France), Trust (capacité à attirer un public important un peu émoussée, le groupe tourne dans des salles entre 1000 et 1500, Chanteix un peu déçu par la fréquentation autour de 1500 en 2018), Tiken Jah Fakoly (peu connu parmi les présents, budget élevé 17k€), Sinsemilia semble bien dans la cible (petit inconvénient, est passé à Festizac en 2019), Magenta (vu plutôt comme fin de soirée, mais un peu cher pour ça pour ReM), Poupie (point positif : actuel, notoriété faible avec 6600 followers FB).

A ce stade, deux groupes restent envisageables : Sinsemilia et Hoshi (mais budget très élevé). D'autres pistes seront explorées dans les prochains jours.

Jean-Paul estime que si l'on veut accéder à des groupes de notoriété un plus importante, il faut a minima envisager de passer le billet pour la soirée du samedi à 25€. Notre tarif actuel (maxi 20€) « ne colle pas » avec certains artistes (exemple : Chanteix/Trust : 35€). Dans certaines hypothèses d'artistes, une hausse de la jauge (limitée à 1500 depuis 2015) serait également à envisager : 2000 ou maximum 2500 paraissent jouables (on a correctement géré 1500 spectateurs sur un soir en 2016). En combinant un billet à 25€ et une jauge à 2000, la recette de billetterie pourrait atteindre à pleine jauge quasiment 50k€ sur le samedi. Un tel niveau nous permettrait de rechercher des artistes de notoriété un peu plus importante.

La tarification 2022 pourrait être la suivante : vendredi 18€, samedi 25€, pass 2 jours 32€ (30 € en réduit).

5. Edition 2022 , autre sujets:

Le contacts pour la technique a été repris avec Blackline. Une augmentation des tarifs est à prévoir par rapport à la dernière année « normale » pour ReM,2018, selon le responsable de la société, Jean-Claude Marsaud. Nous approcherons quelques autres prestataires.

Quelques noms de têtes d'affiche pressenties ont été évoqués, beaucoup ont été déjà accueillies par l'équipe Blackline. JC.Marsaud souhaiterait avoir des contacts avec les équipes techniques des artistes, mais c'est prématuré tant que le choix n'est pas finalisé.

Pour les prestations d'hébergement et de catering, on travaillera de préférence avec des prestataires St Léo mais nous serons peut-être amenés en fonction des disponibilités et du nombre de personnes dans les équipes artistiques, principalement, à nous appuyer sur « L'auberge de la poste » à Sauviat (10 chambres 2*), le « Green St Lazare » à Limoges (41 chambres 3*) dont les tarifs sont très corrects. Pour le catering, on cherchera sur St Léo mais l'option « Ferme de la Besse » reste ouverte (tarif très raisonnable).

Pour les toilettes, le poste de secours, la sécurité nous contacterons en priorité les prestataires de 2021 ou ceux des années précédentes qui ont donné satisfaction.

6. Fixation de la date du prochain CA :

Prochaine réunion du CA le 20 février à 17h30

A l'Escalier (à confirmer) et par Skype